

INFORMATIONS PRODUIT



Accessible à tous



LES AVANTAGES

- +** Durabilité : Conçue en acier la balançoire PMR vous assure une excellente robustesse
- +** Autonomie : La balançoire PMR est conçue pour accueillir un fauteuil roulant. L'utilisateur peut se balancer tout seul en tirant sur les cordes situées de chaque côté

> Caractéristiques produit



1 utilisateur



1,50 m

> Mise en œuvre



1 jour



2



1,40 m³



En kit

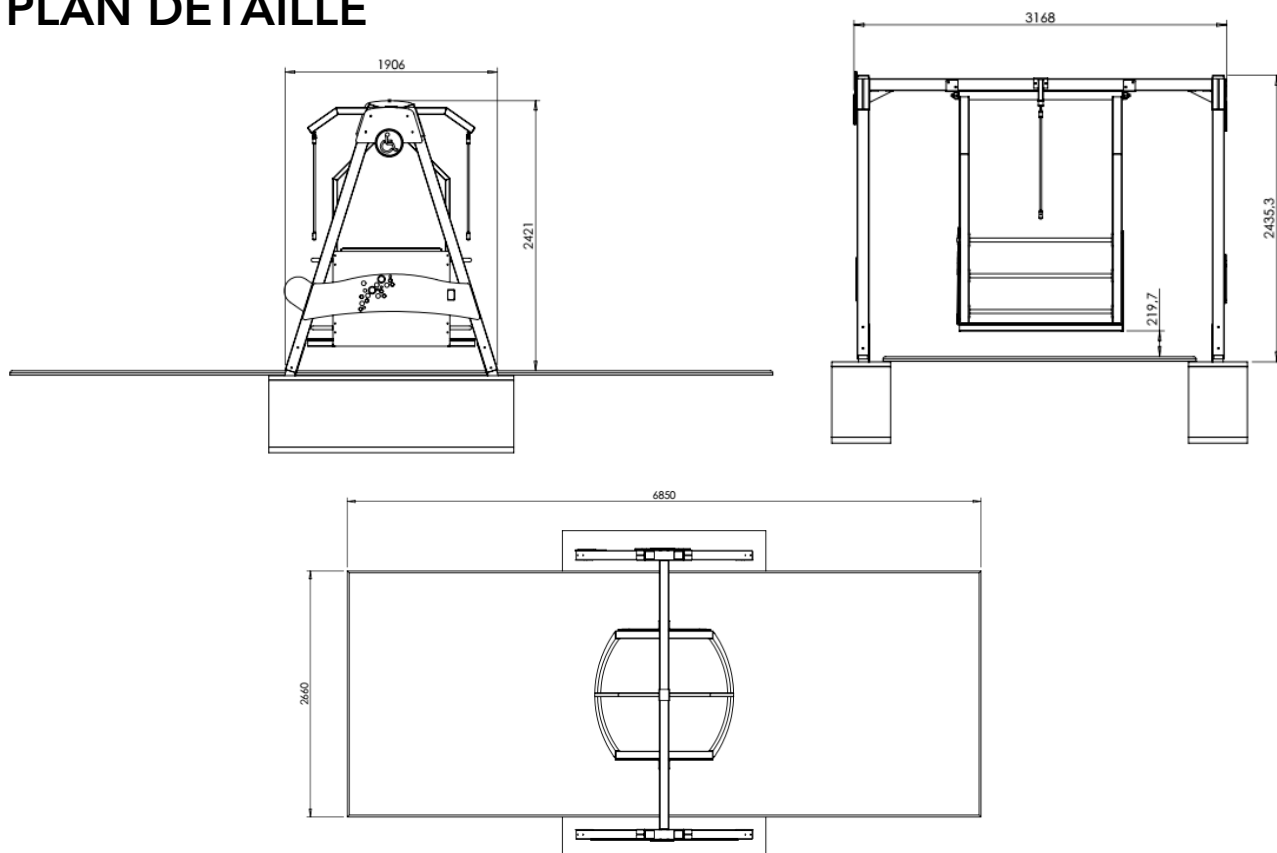


La balançoire PMR ne convient pas à une utilisation en accès libre. Elle est adaptée aux structures spécifiques telles que les EHPAD ou IME où l'encadrement est présent.



320 kg

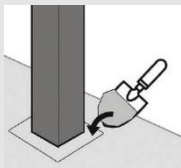
PLAN DÉTAILLÉ



Caractéristiques produit

Ossature et pièces d'assemblage	Poteaux et transversale en acier 100x100mm (coloris au choix) Pièces métalliques en acier galvanisé et thermolaqué
Panneaux et protections	Nacelle suspendue sur paliers Plancher et rampe en HPL 13mm anti-dérapant Main courante en tube Ø33.7x2.6mm Panneaux décoratifs en stratifié compact (HPL) (coloris au choix)
Accessoire(s)	Cordes armées permettant à l'utilisateur de se balancer en toute autonomie
Assemblage	Visserie zinguée

Données techniques

	A 3,17 x B 1,92 x C 2,43 m
	6,85 x 2,66 m (Périmètre : 19,1ml)
	18,3 m²
Hauteur de plancher	0,22 m
	Pose dans plots bétons uniquement

Notice d'utilisation

La balançoire PMR est conçue pour permettre à une personne en fauteuil roulant de se balancer de manière **autonome et sécurisée**, grâce à un système de cordes de traction.

Son utilisation doit toujours se faire **sous la surveillance d'un adulte** (accompagnant, personnel encadrant, éducateur ou parent).

ÉTAPE 1 – ACCÈS À LA NACELLE

1. **Approchez-vous prudemment** de la balançoire, en fauteuil roulant, face à la **rampe d'accès**
2. **Assurez-vous que la balançoire est immobile** avant toute entrée
3. **Baissez la rampe** afin d'obtenir un accès de plain-pied.
4. **Positionnez le fauteuil** bien au centre de la nacelle,
(Les freins du fauteuil doivent être serrés pendant le balancement)

ÉTAPE 2 – SÉCURISATION AVANT L'UTILISATION

1. **Relevez et verrouillez la rampe d'accès** pour fermer la nacelle.
 - Un **système de verrouillage** (verrou) garantit la sécurité pendant le balancement.
2. **Vérifiez que la rampe est bien bloquée** et que rien ne gêne le mouvement de la nacelle.

ÉTAPE 3 – MISE EN MOUVEMENT

A. Utilisation autonome

- 1- **Saisissez les deux cordes** situées de part et d'autre de la nacelle.
- 2- **Tirez sur les cordes d'un côté puis de l'autre en alternance** de manière régulière et rythmée.
Ce mouvement entraîne une **oscillation progressive** de la nacelle.
L'effort à fournir est **modéré** et adapté à la force des bras d'un adulte.
- 3- Continuez à tirer pour **maintenir la vitesse souhaitée**.
- 4- Pour **ralentir ou arrêter**, relâchez doucement les cordes : la balançoire s'immobilise naturellement.

B. Utilisation assistée

Si l'utilisateur **ne peut pas actionner les cordes**, une **personne accompagnante** peut se placer à l'extérieur de la structure.

Poussez doucement la nacelle depuis l'arrière, en gardant toujours le contrôle du mouvement.

Ne jamais pousser la balançoire **depuis les côtés** ni se placer dans sa trajectoire.

Lorsque le mouvement souhaité est atteint, **ralentissez progressivement**

ÉTAPE 4 – FIN DU BALANCEMENT ET SORTIE

1. Attendez que la balançoire soit **totalelement immobile**.
2. **Déverrouillez la rampe avant** et ouvrez-la complètement.
3. **Descendez lentement en fauteuil** par la rampe d'accès.
4. Refermez la rampe d'accès

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Grâce à une sélection rigoureuse des meilleures matières premières et à une excellente maîtrise des techniques de fabrication, SAS BALEINE BLEUE assure la bonne tenue de ses structures sans entretien particulier et dans les conditions les plus extrêmes.

> Matériaux

Pendant la durée de la garantie, SAS BALEINE BLEUE s'engage à effectuer gratuitement l'échange ou la réparation des pièces défectueuses.



L'acier : les ossatures et pièces d'assemblage sont réalisées en acier, galvanisé ou inoxydable. Elles sont façonnées et assemblées par soudure. La galvanisation se fait à chaud après façonnage, par immersion dans un bain de zinc en fusion à 450°C. Leur finition peut être brute ou laquée par poudre polyester.

Finition et longévité
Résistance au vandalisme et aux fortes sollicitations
Entretien facile



Le HPL est un panneau constitué de plusieurs couches de fibres papetières imprégnées de résine, pressées à haute pression et à forte température. On retrouve différentes couleurs et épaisseurs selon les parties considérées des jeux (8 et 13 mm).

Haute résistance aux rayures, UV et au vandalisme
Robustesse
Design
Entretien facile

TRAITEMENT DE SURFACES ULTRA RÉSISTANT

> Étape 1 : la galvanisation à chaud

Process au cours duquel nous faisons tremper les pièces dans un bain de zinc en fusion à 450° pour les protéger contre la corrosion.

Idéal pour les traitements intérieur et extérieur des tubes.

**Protection
longue durée**
grâce à une fusion
parfaite de l'acier et
du zinc.

> Étape 2 : le grenaillage haute performance

Procédé qui consiste à projeter des microbilles sur les pièces galvanisées, afin d'en modifier leur surface en créant des aspérités.

**Accroche et
durabilité**
accrues de la
peinture

> Étape 3 : le thermolaquage

Opération de traitement de surface qui consiste à appliquer une peinture poudre polyester sur une pièce métallique, puis à cuire au four par polymérisation haute température (220°C).

L'adhérence de la peinture se fait donc par fusion.

**Rendu plus
moderne**
grâce à une finition
mate

SÉCURITÉ

La balançoire PMR ne peut pas être installée en accès libre. Usage strictement réservé aux PMR sous la surveillance d'un adulte.

GARANTIES

Pendant toute la durée de la garantie, SAS BALEINE BLEUE s'engage à effectuer gratuitement l'échange ou la réparation des pièces défectueuses

Galvanisation
30 ans

HPL
10 ans

Vice de conception/fabrication
10 ans

Thermolaquage
10 ans

Ces garanties ne concernent pas l'usure normale des matériaux, l'utilisation abusive des structures, la détérioration causées par des actes de vandalisme, le matériel modifié ou déplacé par l'acheteur, les dommages qui ne seraient pas directement liés au matériel (pose, environnement, etc.), les dommages dus à un entretien ou une mauvaise maintenance.